

FIL D'ACTU



PLAN DE RÉSILIENCE SOCIALE

Le ministre Abdoulaye Daouda Diallo fait le point au secteur privé

A LA DÉCOUVERTE



À LA DÉCOUVERTE DE « SEN ETAFI »

Le nouveau bébé numérique de la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID).

EN APARTÉ



EN APARTÉ RECOIT :

M. Abdou FAYEE
Chef de la Section Communication interne du Bureau de la Communication et de la Qualité (BCOM&Q) de la Dgid.

ÉDITORIAL

Des valeurs - substituts au secours de la croissance

Par El Hadji Malick GUEYE
Cellule de Communication



PENSÉE ÉCONOMIQUE DU MOIS

"L'inégalité n'est pas nécessairement mauvaise en soi : la question centrale est de savoir si elle est justifiée, si elle a ses raisons"

Thomas Piketty

Extrait du livre Le Capital au XXI^e siècle

DES VALEURS-SUBSTITUTS AU SECOURS DE LA CROISSANCE

Parfois nous suspectons dans certaines sociétés étrangères une absence de Dieu et cette absence de Dieu, à nos yeux, semble être une absence de morale, d'éthique alors qu'il n'en est rien. En effet, on y a fait en sorte qu'il y ait quelque chose, même s'il n'y a pas de morale religieuse. Des civilisations émergentes comme l'Asie ont réussi à créer des valeurs substituts sacrées à côté des vraies valeurs de la religion, des valeurs sociales qui survivraient même à la déliquescence du religieux.

Dans nos sociétés parfois, après les garde-fous de la religion, on peut remarquer une disette de valeurs-substituts qui nous empêche d'avoir des valeurs non pas seulement pour le compte de la religion, mais aussi pour le compte de la société elle-même ; et quand l'on sait que la religion et la foi ne suscitent pas la ferveur de tous et que les degrés de pratique religieuse et de foi vacillent au gré des personnes et des époques, l'État a besoin pour assurer l'indispensabilité de l'ordre moral, social et économique, d'un ensemble de valeurs constantes qui sortent de la sphère purement religieuse pour régenter la sphère sociale et économique : il s'agit de transformer la morale pour Dieu en une morale pour la société également, pour une vie en communauté harmonieuse et une économie viable. Pour une partie de l'Asie par exemple, des valeurs comme le respect, la discipline, la résilience, le sens collectif, le respect de l'autorité et des ancêtres ont quitté la sphère privée pour devenir des valeurs communautaires, sociales, culturelles et ont permis de construire une civilisation asiatique en accord avec les principes de progrès et de croissance, ce qui leur permet d'en tirer des dividendes économiques grâce à une mainmise perpétuelle de l'État sur ces « valeurs asiatiques » ou singapouriennes ; la politique peut poser une passerelle entre le paradis et la société, elle doit capter les dividendes de la morale au sein de la collectivité.

Dans des sociétés laïques comme les nôtres, nous pouvons construire une religion sociale inclusive du progrès, avec une démocratisation des valeurs de citoyenneté économique et fiscale, de redevabilité, de transparence, de préférence nationale, etc., des valeurs intangibles qui transcendent les appartenances politiques et les régimes ; nous pouvons avoir un consensus sur ces valeurs non négociables par un dialogue ouvert et inclusif pour accompagner cette mutation post-covid qui se prépare de la mondialisation. La question du consentement volontaire à l'impôt ne se poserait plus alors par exemple.

D'ailleurs, le président de la République a donné le ton dans son discours du 29 juin passé sur cette nécessité de revoir notre rapport à la citoyenneté économique, à la conscience individuelle et collective. Une société égalitaire, travailleuse, juste, patriotique, audacieuse, passionnée, déterminée et qui est pauvre c'est un oxymore, elle ne figure pas dans les lois de la nature car le niveau des valeurs est l'indicateur premier du niveau de développement. Par conséquent, il ne faut pas qu'il n'y ait rien, s'il n'y a pas de morale, il nous faut des valeurs-substituts, des valeurs-relais. Les cultures d'entreprise, écolière, administrative, sportive, citoyenne sont autant de valeurs substituts que les sociétés créent elles-mêmes. Elles renvoient à la notion d'éducation qui est une question transversale et qui traverse l'entreprise, les loisirs, la famille, la rue, le sport, l'administration et dissémine une cohérence de pensée et de comportement dans tous les secteurs de la société. D'ailleurs c'est pour cette raison qu'il y a urgence à formaliser le secteur informel pour qu'un pan essentiel de la société puisse bénéficier du ruissellement des valeurs de l'entreprise dont les sociétés ont en général souvent tiré profit à travers une diffusion de bonnes pratiques qui finissent même par influencer la vie domestique, et la vie sociale de manière ;

donc fort de ce raisonnement, nous pouvons dire que le secteur privé est la locomotive du développement non pas simplement parce qu'il est créateur de richesses, mais qu'il fait intervenir une variable intermédiaire que l'on oublie souvent et qui est représentée par cette corrélation qui me vient à l'esprit : plus le secteur privé se formalise et se répand dans un pays, plus se répandent les bons comportements d'entreprise au sein de la société et ce sont ces habitudes et valeurs ancrées chez ces travailleurs qui finissent par nourrir le long processus de développement.

À travers aussi la modernisation de l'administration par le biais du budget programme, on se rend compte que le budget programme au fond n'est qu'un prétexte, son véritable sens ce sont les valeurs qu'il introduit dans le circuit administratif en termes de reddition des comptes, de responsabilisation individuelle, de transparence, de culte du résultat, etc. et ce sont ces principes-là et ces comportements nouveaux qui finissent par transformer une économie à travers une bonne gestion des finances publiques.

C'est pourquoi quand l'on parle de valeurs l'on parle encore d'économie, de richesse ou de pauvreté, tout est lié. L'économie, la croissance ne sont en réalité que des produits de nos valeurs : dis-moi quels sont les comportements de ton peuple, je te dirai quelle économie tu as.



Plan de résilience sociale

LE MINISTRE ABDOULAYE DAOUA DIALLO FAIT LE POINT

AU SECTEUR PRIVÉ



Ici le ministre Abdoulaye Daouda DIALLO et son équipe face aux membres du Conseil National du Patronat (CNP)

Le Ministre des Finances et du Budget a reçu le Conseil National du Patronat (CNP), le jeudi 18 juin 2020. Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo et les services du Ministère ont informé le président Baidy Agne et les membres du CNP de la situation d'exécution financière du Programme de résilience économique et sociale (PRES).

Les échanges ont essentiellement porté sur le pilier n° 3 du PRES consacré à la sauvegarde de la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait savoir que le financement du PRES connaît un niveau d'exécution (base paiement) d'un montant de 332,13 milliards FCFA par rapport à des dépenses décaissables d'un montant de 526,3 milliards FCFA (hors dépenses fiscales), soit 63,1% à la date du 17 juin 2020.

Relativement aux « paiements dus aux fournisseurs de l'Etat » d'un montant de 302 milliards FCFA, le Ministre des Finances et du Budget a précisé qu'il se répartit en 200 milliards FCFA d'obligations impayées au titre des années antérieures à 2019 et d'engagements en cours

Sur les obligations impayées, c'est un montant de 121,960 milliards FCFA qui a été payé, soit un taux d'exécution de 61%. Le reliquat étant prévu dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) pour l'année 2020, les dispositions sont prises pour son paiement conformément au chronogramme d'exécution technique et financière. Quant aux 102 milliards FCFA inscrits dans le budget initial, les paiements sont de l'ordre de 81,6 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 80%.

Le Ministre des Finances a assuré au Conseil National du Patronat (CNP) l'engagement total du Président de la République et du Gouvernement à continuer de soutenir le Secteur privé pour une meilleure résilience et une relance de notre économie lourdement impactée par la pandémie.

Initiative de suspension du service de la dette

90 MILLIARDS FCFA AFFECTÉS AU PROGRAMME DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

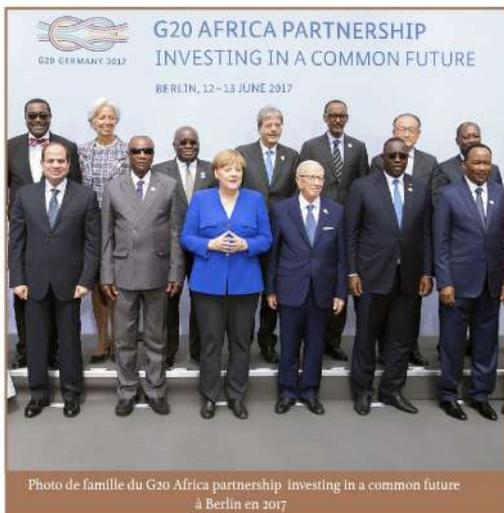


Photo de famille du G20 Africa partnership Investing in a common future à Berlin en 2017

Le Sénégal salue la décision des pays membres du G20, ainsi que de la Banque mondiale et du Fonds monétaire

international (FMI) de convenir d'une initiative concertée de suspension du service de la dette dû aux créanciers bilatéraux officiels. Cette suspension temporaire permettra aux pays éligibles de mieux faire face aux répercussions sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19.

La participation du Sénégal à l'ISSD se matérialisera par la suspension du paiement du principal et des intérêts dus à l'ensemble des créanciers du secteur bilatéral officiel jusqu'au 31 décembre 2020 pour un montant de 90 567 780 874 de francs CFA entre le 1er juin 2020 et la fin de l'année, soit 13,51 % du service de la dette extérieure dû en 2020.

En effet, le Sénégal entend affecter l'espace budgétaire ainsi libéré au financement des dépenses sanitaires, sociales et économiques inscrites dans le Programme de Résilience économique et sociale annoncé le 3 avril 2020 par Son Excellence, Monsieur le Président de la République Macky Sall pour lutter contre les effets de la pandémie.

Les services compétents du Ministère des Finances et du Budget engageront, dans ce cadre, les discussions avec le Secrétaire du Club de Paris et les créanciers bilatéraux officiels pour une mise en œuvre ordonnée de cette participation.

Dispositif covid-19

L'OQSF RENCONTRE LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS



Photo de la salle de réunion de suivi-évaluation

L'Association Professionnelle des Systèmes financiers Décentralisés (APSF) à une Réunion de Suivi-Evaluation à mi-parcours des mesures d'application des reports d'échéances de la clientèle impactée par la COVID-19. Cette rencontre vise à établir un cadre d'échanges et de remontée d'informations pour une bonne mise en œuvre de ces mesures au profit des clients.

Pour rappel, faisant suite aux directives présidentielles en vue de renforcer la résilience des agents économiques face à l'impact de la COVID-19, les mesures suivantes ont été prises après concertation entre les acteurs du système financier :

- le report d'échéances sur les prêts accordés aux salariés du secteur privé

ainsi qu'aux entreprises dont les revenus et activités ont été négativement impactés par la COVID-19, pour une période de trois (3) mois renouvelable une fois, sans frais ni pénalité de retard ;

- la sécurisation des opérations financières destinées à la clientèle.

A ce titre, l'OQSF a mis à la disposition du public un guichet d'informations, de conseils et d'orientations à travers son numéro vert (800 880 880) pour tout renseignement sur ces mesures.

L'Observatoire de la Qualité des Services financiers (OQSF) a convié le jeudi 11 juin 2020 les associations de consommateurs, la BCEAO, l'Association Professionnelle des banques (APBEF) et

Dématérialisation des timbres fiscaux POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICES

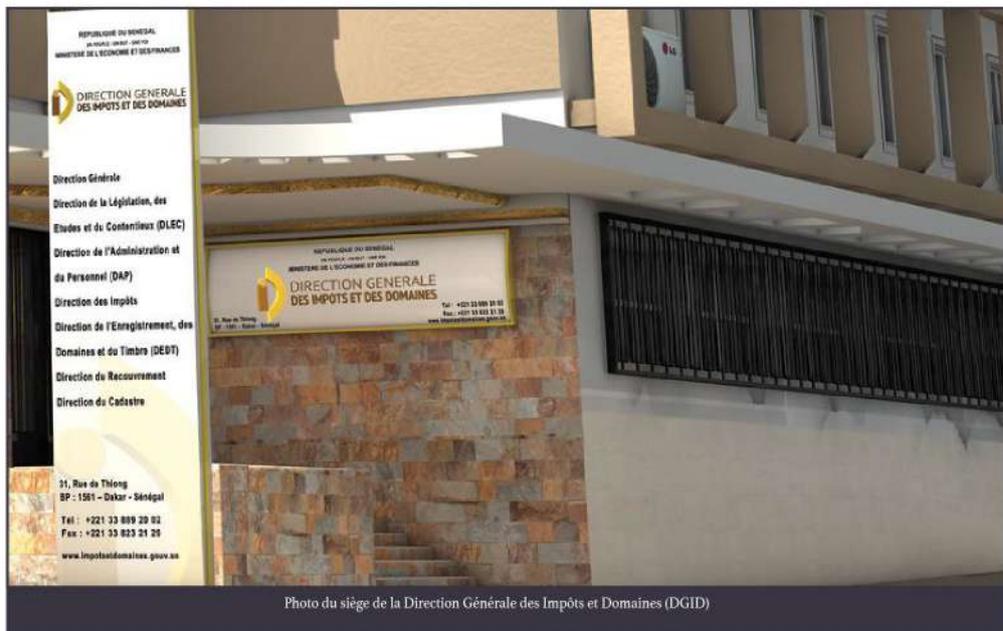


Photo du siège de la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID)

Dans le cadre de la politique de dématérialisation des procédures et documents de travail adoptée par l'État du Sénégal, la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) poursuit son processus de digitalisation pour une meilleure qualité de services. Pour cela, la DGID a mis en place une plateforme permettant la dématérialisation des timbres.

Ce processus a abouti au lancement de la solution Timbre Fiscal Électronique (TFE), en phase test. Il s'agit d'une application permettant d'éditer un document contenant un « QR code » à usage unique.

Le TFE est disponible soit au niveau des guichets de caisse de la DGID à Dakar, soit par l'utilisation des bornes interactives

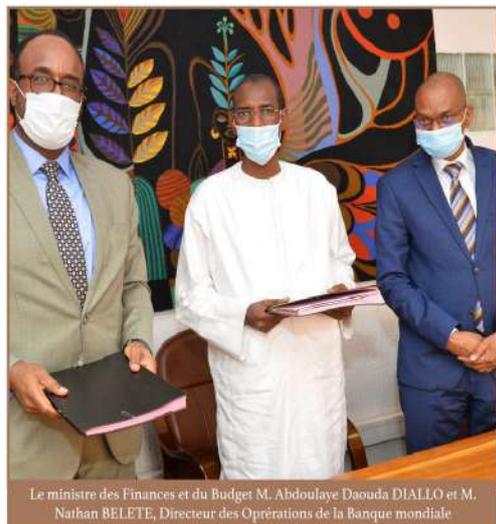
d'auto-service installées à plusieurs endroits.

La phase test concerne exclusivement : les quittances réclamées par la Direction de la Police des Étrangers et des Titres de Voyage pour l'établissement des passeports ; les timbres mobiles utilisés au Guichet unique de l'Automobile (GUA), établi à la Direction des Transports routiers sise à Hann-Dakar, pour l'établissement des titres et documents de transport ; et les timbres mobiles nécessaires à l'accomplissement de la formalité de l'enregistrement dans les services de la DGID à Dakar.



Accords de financement

TROIS ACCORDS À HAUTEUR DE 225 MILLIARDS DE F CFA ENTRE LE SÉNÉGAL ET LA BANQUE MONDIALE



Le ministre des Finances et du Budget M. Abdoulaye Daouda DIALLO et M. Nathan BELETE, Directeur des Opérations de la Banque mondiale

Le ministre des Finances et du Budget, M. Abdoulaye Daouda DIALLO a procédé avec Monsieur Nathan BELETE, Directeur des Opérations de la Banque mondiale à la signature de trois accords de financement relatifs à un appui budgétaire, au Projet pour la promotion de la gestion intégrée et de l'économie des

déchets solides au Sénégal (PROMO-GED) et au Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage au Sénégal.

Le premier accord concerne l'appui budgétaire de 60 milliards de FCFA réparti en crédit et en don. Pour le ministre des Finances et du Budget, M. Abdoulaye Daouda Diallo, « ce financement est un appui à nos ressources budgétaires pour couvrir le financement des mesures anticrise ».

Le second financement est relatif à un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale d'un montant de 125 millions de dollars (environ 75 milliards de FCFA) qui vise à accompagner les efforts entrepris par le Sénégal pour renforcer et améliorer les systèmes et les services de gestion des déchets ménagers à Dakar et dans d'autres municipalités.

Le troisième accord de financement d'un montant de 90 milliards de FCFA concerne le programme de compétitivité de l'Agriculture et de l'élevage axé sur les résultats.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité et l'accès au marché des chaînes de valeur des produits de base prioritaires et du bétail, dans le bassin arachidier étendu et les zones agropastorales. « La situation exceptionnelle imposée par la pandémie de la COVID-19 nous a imposé ce format inédit de signature de trois importants accords de financement dont les résultats vont assurément avoir un impact positif dans la gestion de la période post-Covid » a déclaré Monsieur Nathan BELETE, Directeur des Opérations de la Banque mondiale.

Accords de financement

LE SATISFECIT DU FMI AU SÉNÉGAL MALGRÉ LE CONTEXTE

COVID-19

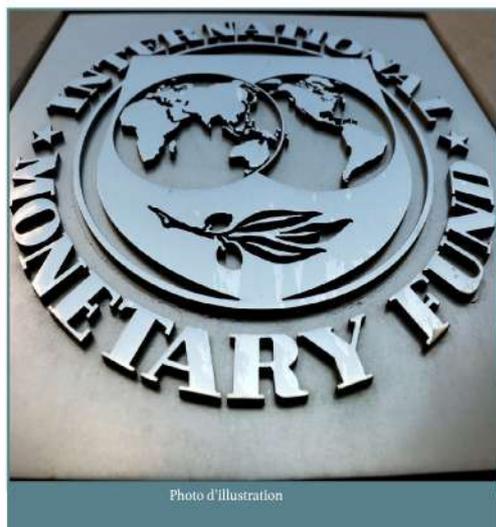


Photo d'illustration

Le Conseil d'Administration (CA) du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le vendredi 17 juillet 2020, la première revue de l'Instrument de Coordination de la Politique économique (ICPE),

après avoir examiné les conclusions de la mission virtuelle qui s'est déroulée du 2 au 12 juin 2020.

Le CA se félicite des excellents résultats économiques et financiers obtenus par notre pays en 2020, en dépit de l'impact significatif de la pandémie à coronavirus (COVID-19) sur l'activité économique et des mesures rigoureuses de riposte décidées par le Président de la République, son Excellence Macky SALL, depuis l'apparition du premier cas testé positif le 2 mars 2020.

Ce satisfecit trouve son explication dans la mise en œuvre encourageante de l'ICPE.

En effet, à fin décembre 2019, le Sénégal a affiché une bonne santé économique et

financière se traduisant par une croissance économique de 5,3%, accompagnée d'une très faible inflation et l'atteinte de toutes les cibles quantitatives que sont : la cible de déficit budgétaire de 3,7% ; le plancher des recettes fiscales largement dépassé par une mobilisation exceptionnelle des recettes fiscales ; le besoin annuel de financement net de l'Etat ; le plafond trimestriel des instances de paiement arrêté à 40 milliards FCFA a été maintenu à moins de 30 milliards FCFA, etc.

Avec l'apparition de la COVID-19, le Gouvernement a procédé à une révision de son budget afin de prendre en charge le Programme de Résilience économique et sociale (PRES) dans le cadre du plan de riposte face à la crise engendrée par cette pandémie.

En aparté recoit ... M. Abdou FAYE, Chef de la Section Communication interne du Bureau de la Communication et de la Qualité (BCOM&Q) de la Dgid

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est surtout l'évènementiel, le relationnel de manière générale ; c'est – à – dire les relations qu'on tisse avec des personnes (collègues, journalistes, participants, personnalités, nationaux, internationaux, etc.) venues d'horizons divers lors des rencontres du Département. Cela permet d'avoir un carnet d'adresses bien fourni mais aussi d'élargir son cercle d'amis. Et cela sert toujours dans les relations de travail, au sein comme en dehors de la structure où l'on sert.

Quelle expérience vous a le plus marqué au sein du MFB ?

C'est la 32ème Réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de Développement (BID) qui a eu lieu du 29 au 30 mai. Ce fut un événement de grande envergure et d'une bonne expérience qui m'a beaucoup marqué et forgé, parce qu'étant ma première expérience dans l'organisation de rencontres internationales. Lors de l'organisation de cette manifestation, à un mois de l'évènement, tout le comité d'organisation s'était déplacé pour élire quartier au Méridien Président, actuel King Fahd Palace. Sans rentrer dans les détails, on en a connu des hauts et des bas, des difficultés, des imprévus, mais on était resté debout et déterminé afin d'apporter des solutions idoines pour une réussite totale de la rencontre. Ce qui a été le cas et à partir de cette expérience, les événements internationaux qui ont suivi ont été mieux maîtrisés.

Les qualités d'un collègue idéal selon vous ?

Pour moi, le collègue idéal, est celui qui est compétent, qui sait partager ses avis sur un sujet (professionnel) donné, celui

qui favorise l'émulation et l'humilité intellectuelle, le travail d'équipe, la persévérance et la sociabilité. C'est aussi celui qui prend des initiatives, fait des propositions et trouve des solutions face à une situation professionnelle donnée.

Votre principale source de motivation ?

Ma famille. Je me donne corps et âme chaque jour pour qu'elle soit heureuse et vive dans de bonnes conditions.

L'atout majeur du peuple sénégalais selon vous ? Notre plus grand défaut ?

Le peuple sénégalais est globalement pacifique, ceci peut être considéré comme un atout, il est partisan du dialogue social pour trouver des solutions consensuelles à certaines difficultés. Cependant, il manque au peuple sénégalais du franc-parler, il fait trop de « mass-laha » surtout quand des intérêts sont en jeu.

Quelle est la principale habitude que nous devons cultiver pour l'émergence du Sénégal ?

Pour l'émergence du Sénégal, nous devons être entreprenants et persévérants. Le Sénégal a besoin d'hommes forts (mentalement), de porteurs de projets qui savent prendre des initiatives. Mais aussi de gens dévoués, travailleurs qui ne reculent devant rien et ne s'arrêtent jamais sans atteindre leur objectif. Il faut aussi l'accompagnement de l'Etat avec la mise en place de stratégies et de politiques fortes et inclusives pour une mise en œuvre concrète. Après quoi, on peut espérer l'émergence dans un horizon proche.

A quelle valeur accordez-vous le www.finances.gouv.sn



plus d'importance ?

L'humilité. Elle permet d'ouvrir son esprit, d'accepter l'autre tel qu'il est, mais sans empêcher de s'exprimer et de donner son avis.

La meilleure résolution que vous ayez prise dans votre vie ?

C'est d'avoir persévéré dans les études. Les connaissances que j'ai acquises m'ont forgé moralement et mentalement.

En dehors de votre famille, quelle figure, personnage ou héros vous inspire le plus ?

Les références sont nombreuses, dans cette vie nul n'est pas parfait, mais certains personnages peuvent contribuer à changer positivement une vie ; dans mon cas personnel, il s'agit de Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY, « AL Macktoun » par ses enseignements.

Et s'il vous restait un jour sur terre, que feriez-vous ?

Je continuerais à prier afin de rendre grâce au Tout Puissant pour qu'il nous couvre de son infinie miséricorde et de son immense amour.

À LA DÉCOUVERTE DE « SEN-ETAFI », LE NOUVEAU BÉBÉ NUMÉRIQUE DE LA DGID



Après l'institution de l'obligation du visa des états financiers par l'arrêté n°1954 du 05 février 2018 en vue de renforcer la fiabilité et la transparence de l'information financière, la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) a déployé un dispositif de dépôts en ligne des états financiers, pour faciliter, selon le besoin de chaque acteur, le dépôt, l'accès et l'exploitation des états financiers.

Conformément à la Directive n°04/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 qui a institué un Guichet unique de Dépôt des États financiers (GUDEF) et vu la décision n°010468 du 11 juin 2020 portant sur le dépôt électronique des états financiers, la DGID a mis en service la plateforme « Sen-etafi » dédiée au dépôt électronique des états financiers par les contribuables. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du processus de généralisation progressive des télé-procédures fisca-

-les, qui vise à offrir aux usagers une meilleure qualité de services.

Ce projet a été réalisé grâce à une étroite collaboration entre la DGID, le prestataire Gaïndé 2000 et l'Ordre national des Experts Comptables et Comptables agréés (ONECCA) du Sénégal. Initialement prévue pour 2021, la dématérialisation du GUDEF a été finalement lancée en 2020 sur décision du Directeur général des Impôts et des Domaines. Cette accélération du processus est notamment motivée par le contexte de la pandémie de la Covid-19 qui suggère l'usage privilégié des télé-procédures. L'équipe projet qui a été montée a été pilotée par les conseillers techniques en charge de l'informatique et de la modernisation des processus, qui ont collaboré étroitement avec la DSI. L'apport de M. Hassan FALL, technicien supérieur du PROMAF, a été décisif.

Cette plateforme représente un cadre d'échanges pour les principaux utilisateurs (les usagers, les comptables ou experts comptables membres de l'ONECCA et les agents fiscaux) qui sont les cibles du projet. Pour rendre possible cette interaction, trois (3) profils, respectivement dédiés au contribuable, au comptable et à l'agent fiscal, ont été créés. Chaque utilisateur joue un rôle spécifique dans le processus.

En premier lieu, à partir de son profil, le comptable a la possibilité de rendre disponibles les états financiers de l'exercice concerné, accompagnés de l'attestation de visa, sur la plateforme « Sen-etafi ».

En deuxième lieu, le contribuable dispose des fonctionnalités suivantes :

- la demande d'inscription à la plateforme ;
- la consultation des documents délivrés par le comptable (états financiers et attestation de visa) ;
- la demande de rectification des états financiers adressée au comptable ;
- le dépôt des états financiers conformément aux obligations fiscales.

Globalement, le contribuable peut procéder à la vérification de l'exactitude des données et avoir une visibilité sur l'ensemble des documents envoyés. Lorsqu'il est satisfait des documents mis à sa disposition par le comptable via la plateforme « Sen-etafi », il les dépose formellement pour que la DGID y accède et lui délivre un accusé de réception.

De ce fait, cette plateforme simplifie largement le processus de dépôt des états financiers.

Enfin, concernant l'administration fiscale, un système d'habilitation permet d'organiser les agents et d'assurer le suivi des

opérations. « Sen-etafi » permet à l'agent fiscal compétent d'interagir avec les usagers. Il peut effectuer les actions ci-dessous :

- la validation ou le rejet motivé des demandes d'inscription formulées par l'usager ;
- la consultation de l'historique des dépôts
- la consultation des rapports de dépôts renseignant sur l'état des dossiers.

Cette évolution remarquable permet un traitement automatisé des états financiers par les services de la DGID. De même, elle améliore la qualité de l'information financière et garantit sa fiabilité et la transmission sécurisée des états financiers aux autres administrations parties prenantes au GUDEF : la BCEAO, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et le Greffe du tribunal de commerce. La mise en place de « sen-etafi » participe donc de l'amélioration de l'environnement des affaires par la simplification des procédures administratives. Un ensemble de mesures ont été prises pour accompagner les utilisateurs dans la mise en service de la plateforme et leur permettre de se familiariser avec ce nouvel outil. En plus des actions de communication, un guide d'utilisation et une vidéo servant de guide ont été élaborés. Un dispositif de support par mail est également mis à la disposition des différents acteurs.

À LA DÉCOUVERTE DE « SEN-ETAFI », LE NOUVEAU BÉBÉ NUMÉRIQUE DE LA DGID (SUITE & FIN)

Il faut préciser que la décision n°010468 susvisée institue l'obligation, pour les contribuables (personnes physiques ou morales) immatriculés à la Direction des grandes Entreprises (DGE) et à la Direction des moyennes Entreprises (DME), de

procéder au dépôt de leurs états financiers par voie électronique via la plateforme « Sen-etafi ». S'agissant des usagers rattachés à la Direction des Services fiscaux (DSF), l'usage de cette plateforme est optionnel mais fortement

recommandé.

En définitive, la mise en service de la plateforme « Sen-etafi » constitue un grand pas dans le processus de modernisation des procédures fiscales de la DGID.

Par Mme DIOP, Sokhna Aminata Lô Mbacké

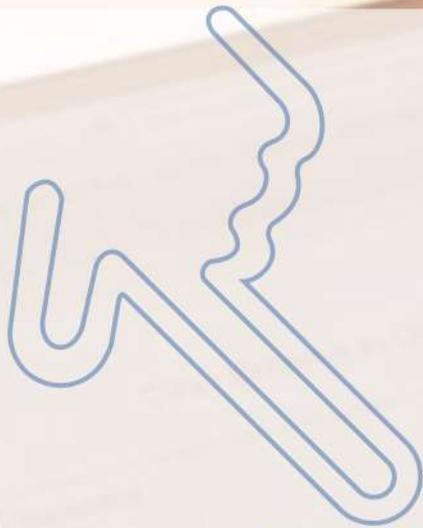
L'IMAGE DU MOIS



Opération « Jonction » de la Douane sénégalaise, 537 kg de chanvre indien saisis en 72 heures dans le Centre et le Sud du pays.

sen-etafi 

Plateforme de dépôt des états financiers



sen-etafi 

DIRECTEUR DE PUBLICATION

M. Ballé PREIRA, Conseiller technique,
Coordonnateur de la Cellule de
Communication du MEFP

COMITÉ DE RÉDACTION

M. Amadou Hafaz DIOP
Mme. Ndoye Nanou NDIAYE

M. Adama SOW
M. Mbaye SARR
M. Mbaye THIAM
Mlle. Gnoula DIALLO
M. El Hadj Malick GUEYE
M. Saliou FALL
M. Mansour SARR

Mlle. Adja Marie Lucette BA
Mme. GAYE Devel GAYE
Mme Soxna Aminata Lô MBACKÉ
(DRH)

CRÉDITS PHOTO

M. Mohameth Baba DJIGO
M. Adama SOW

INFOGRAPHIE ET MONTAGE

M. Saliou FALL

CONTACT

Ministère des Finances
et du Budget
Rue René Ndiaye x Avenue Carde,
Dakar Sénégal
BP 4017 (221) 33 889 21 00
Email : infos@minfinances.sn
Facebook : [Minfinancesn](https://www.facebook.com/Minfinancesn) Twitter : [@mefp_sn](https://twitter.com/mefp_sn)
Site : www.finances.gouv.sn